



MAIRIE DE LIANCOURT SAINT-PIERRE (60240)

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2017

Le 10 avril deux mille dix-sept à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Liancourt Saint Pierre, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Etaient présents : Sylvain LE CHATTON, Stephen HOPKINS, Fabienne MAHÉ, Franck LIGER, Laurent LAROCHE, Jérôme LEROY, Janine COURTOIS, Alexandre CHAPELON, Jérôme CORNU, Chloé LE FEUR

Pouvoirs : Angélique HYRNIUKA a donné pouvoir à Stephen HOPKINS, Laurent DEREGNAUCOURT a donné pouvoir à Franck LIGER.

Etaient absents : Angélique HYRNIUKA, Raphaël DECIUS, Benjamin VELLUET, Laurent DEREGNAUCOURT

Stephen HOPKINS a été nommé secrétaire

.....

La séance est ouverte à 20 h 07 sous la présidence de M. LE CHATTON Sylvain, Maire, qui annonce l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR (session ordinaire)

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 27 mars 2017.
- Affectation des résultats – budget Communal et Assainissement 2016 – (délibération)
- Vote du budget Communal et Assainissement – (délibération)
- Vote des subventions attribuées aux Associations – (délibération)

Débat sans délibération / Informations diverses :

- 🇫🇷 Questions et informations diverses

.....

- **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 27 mars 2017**

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 27 mars 2017 est approuvé par l'ensemble des membres présents.

.....

Arrivée de Laurent LAROCHE à 20 h 13

.....

➤ **Affectation des résultats – budget Communal et Assainissement 2016 – (délibération)**

Commune : le Conseil Municipal décide de ne rien affecter en section d'investissement recette.
Le résultat sera affecté comme suit :

- 001 recette investissement : 88 631,53 €
- 002 recette fonctionnement : 518 182,19 €

Assainissement : le Conseil Municipal décide de ne rien affecter en section d'investissement recette.

Le résultat sera affecté comme suit :

- 001 recette investissement : 77 484,23 €
- 002 dépense fonctionnement : 36 594,39 €

La délibération a été adoptée à l'unanimité.

➤ **Vote du budget Commune et Assainissement 2017 – (délibération)**

(Les budgets sont votés par chapitres)

BUDGET COMMUNAL

SECTION FONCTIONNEMENT : Equilibré en recettes et dépenses pour : 910 318.19 €

DEPENSES

Chapitre 11 : 248 027.63 €
Chapitre 12 : 110 700.00 €
Chapitre 14 : 21 420.00 €
Chapitre 22 : 6 000.00 €
Chapitre 23 : 330 000.00 €
Chapitre 65 : 192 970.56 €
Chapitre 66 : 700.00 €
Chapitre 67 : 500.00 €

RECETTES

Chapitre 002 : 518 182.19 €
Chapitre 70 : 4 000.00 €
Chapitre 73 : 194 203.00 €
Chapitre 74 : 170 933.00 €
Chapitre 75 : 23 000.00 €

SECTION INVESTISSEMENT : Equilibré en recettes et dépenses pour : 510 031.53 €

DEPENSES

Chapitre 16 : 8 000.00 €
Chapitre 20 : 9 500.00 €
Chapitre 21 : 492 431.53 €
Chapitre 27 : 100.00 €

RECETTES

Chapitre 001 : 88 631.53 €
Chapitre 021 : 330 000.00 €
Chapitre 10 : 15 400.00 €
Chapitre 13 : 72 000.00 €
Chapitre 16 : 4 000.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le Budget Communal Fonctionnement et Investissement 2017.

BUDGET ASSAINISSEMENT

EXPLOITATION : Equilibré en recettes et dépenses pour : 63 286.36 €

<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Chapitre 002 : 36 594.39 €	Chapitre 042 : 6 515.80 €
Chapitre 042 : 26 691.97 €	Chapitre 74 : 56 770.56 €

INVESTISSEMENT : Equilibré en recettes et dépenses pour : 104 176.20 €

<u>DEPENSES</u>	<u>RECETTES</u>
Chapitre 20 : 97 660.40 €	Chapitre 001 : 77 484.23 €
Chapitre 040 : 6 515.80 €	Chapitre 040 : 26 691.97 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le Budget Assainissement Exploitation et Investissement 2017.

➤ **Vote des subventions attribuées aux associations – (délibération)**

Le Conseil Municipal a délibéré pour attribuer la somme de 7 780 € aux Associations suivantes, **sous conditions d'obtenir les dossiers complets.**

Associations (compte 6574)	Proposé
AFSEP (Sclérose)	75 €
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	100 €
AMIS DE L'ORGUE	500 €
APE CHAUMONT	174 €
SAPERLIPOPETTE	600 €
APEI (Handicap Mental)	75 €
MODERN JAZZ DANCE	68 €
CIE THEATRE AL DENTE	300 €
COMITES DES FETES LSP	2500 €
CREA-SON (festival)	1 000 €
CREA-SON (fonct)	500 €
ATHLETIQUE	301 €
CONCOURS HIPPIQUE DU VEXIN	153 €
JARDINS FAMILIAUX DE L'OISE	68 €
SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE	34 €
SECOURS CATHOLIQUE	100 €
SPA CONVENTION	145 €
TENNIS CLUB VEXIN THELLE	187 €
TOTAL	6 880 €
Centre Social Rural (compte 6281)	900 €

Budget prévu : 10 000 €

Reste en divers : 2 220 €

D'autres associations n'ont pas fourni tous les documents nécessaires. L'attribution d'une subvention pourra faire l'objet d'un vote en prochain CM.



La délibération a été adoptée à l'unanimité

oooooooo

➤ **Informations diverses**

- Sylvain LE CHATTON informe que la maison des CODEVELLE est en vente. Lors de la mise en vente de l'ancienne poste, la question s'était posée d'un rachat par la commune du bâtiment, afin d'en faire des logements communaux. Sylvain LE CHATTON demande si le Conseil souhaite étudier un projet similaire avec cette maison, initialement composée de 4 logements. Après discussion, vu la somme importante de dépenses et vu le manque de place au niveau du stationnement, le Conseil ne souhaite pas préempter sur cette vente.
- Travaux rue du Donjon : un appel d'offre et un test de désamiantage sont en cours.
- Projet école : un concours d'architecte est lancé par le RPI et les architectes doivent répondre avant le 27 avril 2017. Trois architectes sont sur le projet :
 - ✚ **ARVAL** : une somme de 3 000 € a été réglée par le RPI
 - ✚ **Architecte de Bouconvillers**
 - ✚ **Monsieur Jean-Jacques TRAVERSE** : a demandé à être indemnisé de 2 000 € pour l'étude. Le projet portant sur l'ensemble, le Conseil demande à avoir plusieurs projets et accepte le principe d'une prestation facturée 2 000 €.
- Visite de SITA prévue le samedi 20 mai de 10 h à 12 h au centre d'enfouissement.
- Dans le cadre de la succession de Monsieur François FOURNIER, Sylvain LE CHATTON précise qu'il a été informé de la demande d'autorisation d'exploitation auprès de la Préfecture par trois agriculteurs susceptibles de reprendre les baux communaux établis entre Feu Monsieur François FOURNIER et la commune.
- Association JAE fera une démonstration de yoga et de nuit étoilée le 1^{er} juillet 2017.
- City Stade : Sylvain LE CHATTON a transmis l'avis favorable du Conseil à Mme Fournier, pour la poursuite des discussions dans le cadre du rachat du terrain en face de la salle des fêtes. Le dossier avance, avec un objectif de signature pour septembre

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion du Conseil est levée à 22 h 30.

Le Maire  Sylvain LE CHATTON	Le secrétaire de séance  Stephen HOPKINS
---	--